

DECISION N° _____/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2026 DU 12 OCT 2026
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/MINJEC/CIPM/2026 DU 04 SEPTEMBRE 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES CLOTURES ET AMENAGEMENT EXTERIEUR DE QUATRE (04) CENTRES DE
REAMORCE EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu La loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/MINJEC/CIPM/2026 du 04 septembre 2026 pour l'exécution des travaux de construction des clôtures et aménagement extérieur de quatre (04) centres de REAMORCE en procédure d'urgence ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} Les entreprises ci-après retenues sont déclarées adjudicataires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert sus visé :

LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	RESULTAT EVALUATION	OBSERVATIONS	MONTANT TTC (EN FCFA)	CONCLUSION
1	SOCIM SARL B.P: 810 Maroua. Tél : 699 90 85 59 / 697 41 95 67	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	49 739 069	Retenue
2	TAIDI BUSINESS CENTER B.P: MINKAN Yaoundé. Tél : 695 18 89 10	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	79 492 526	Retenue
3	MOHIF SARL B.P: 134 NGAOUNDERE Tél : 699 258 490 / 699 3973 688	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	66 890 569	Retenue
4	ETS CS30F B.P Bertoua Tél : 673 54 90 32	Qualifiée	Offre conforme pour l'essentiel	59 710 401	Retenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

Yaoundé, le 12 OCT 2026
LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Maître d'Ouvrage

